

Lausanne, le 21 mars 2019

## **Appel aux Municipalités des communes vaudoises**

Mesdames les Syndiques et Municipales,  
Messieurs les Syndics et Municipaux,

Comme vous le savez sans doute, plusieurs opérateurs de téléphonie mobile ont commencé les démarches en vue de l'installation d'antennes pour la transmission de la technologie dite « 5G ».

Les risques pour la santé humaine en lien avec les ondes émises par ces antennes ne sont pas encore connus avec précision, et un groupe de 170 scientifiques du monde entier a lancé en septembre 2017 un appel au moratoire sur le développement de la « 5G » tant qu'on n'en saura pas davantage<sup>1</sup>.

Dans notre pays, l'Office fédéral de l'environnement a lancé une étude pour déterminer les éventuels risques pour la santé humaine, dont les résultats sont attendus pour cet été<sup>2</sup>.

Dans l'intervalle, et tant qu'on n'aura pas des informations claires et fiables quant à l'absence de dangerosité pour la santé humaine de ces installations, il nous semble essentiel que le principe de précaution soit appliqué, et qu'aucune antenne de ce type ne soit installée.

**Nous invitons donc toutes les communes vaudoises à appliquer ce principe, et à bloquer l'installation de nouvelles antennes au moins jusqu'à la publication des résultats de l'étude de l'OFEV.**

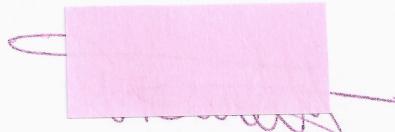
Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information et vous remercions pour l'attention portée à ce message.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Syndics et Municipaux, en l'expression de notre considération distinguée.

*Pour les Verts vaudois,*



*Alberto Mocchi*  
Président



*France Manghardt*  
Secrétaire générale

<sup>1</sup><https://www.5gappeal.eu/>

<sup>2</sup><https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/documentation/communique/anzeige-nsb-unter-medienmitteilungen.msg-id-72256.html>